L'an deux mil dix-huit, le 15 novembre, Nous, Jacky MARIE, Maire de MARTINVAST, avons convoqué le Conseil Municipal pour le MARDI 20 NOVEMBRE 2018 à 20 heures 30,

ORDRE DU JOUR

- Travaux salle Saint-Sébastien,
- Informations diverses,
- Questions diverses.

Le Maire,

L'an deux mil dix-huit le vingt novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky MARIE, Maire.

Etaient présents: MM. GROULT Sylvie, RENET Hubert et FONTAINE Isabelle,

Adjoints.

LOHIER Florence, COUPPEY Pascal, LACOTTE Bruno, HORTIZ

Francis.

Absent excusé: M PICOT André (pouvoir à M MARIE Jacky)

Absents: MM LEMONNIER Eveline, LE GOUPIL Guillaume, PERAUDEAU

Mathilde.

Secrétaire de séance : M HORTIZ Francis

~~~~

Le compte rendu de la séance du 07 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

~~~~

I. TRAVAUX SALLE SAINT-SÉBASTIEN - AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX (délibération n°84/2018 et 85/2018)

M le Maire explique que le cabinet VERITAS qui assure la mission de contrôle technique pour la rénovation de la salle Saint-Sébastien, émet des réserves quant à la solidité de la structure existante suite aux démolitions réalisées et à la découverte d'humidité dans les murs. Les murs étant en mâchefer, il n'est pas possible de les conserver dans cet état. La structure étant à ce jour fragilisée il y a lieu de procéder au renforcement des murs et de la charpente.

Des avenants aux travaux sont nécessaires. Des devis ont été demandés aux entreprises de maçonnerie et menuiserie/charpente.

Marché Bernard

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Saint-Sébastien des ajustements sont nécessaires concernant le marché attribué à l'entreprise BERNARD - Lot n°01.

- -Déconstruction et reconstruction du pignon,
- -Mise en place de poutres en béton sur les façades avant et arrière

<u>Lot 01 : Démolitions Gros-Œuvre carrelage</u>

Montant initial du marché: 92 896.68 € HT

Avenant: 19 714.05 € HT

Nouveau montant du marché : 112 610.73 € HT

La plus-value représente une augmentation de 21,22 % du marché initial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M le Maire à signer l'avenant n°1 à passer avec l'Entreprise BERNARD dans le cadre du marché pour les travaux de

rénovation de la salle Saint-Sébastien pour un montant de 19 714.05 € H.T. ce qui porte le marché à 112 610.73 € H.T.

Marché Lelong et fils

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle Saint-Sébastien des ajustements sont nécessaires concernant le marché attribué à l'entreprise LELONG et FILS - Lot $n^{\circ}02$.

-Renforcement métallique sur poutre en béton,

Lot 02 : Charpente bois - Bardage

Montant initial du marché: 9 270,88 € HT

Avenant: 7141.53 € HT

Nouveau montant du marché : 16 412.41 € HT

La plus-value représente une augmentation de 77.03 % du marché initial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M le Maire à signer l'avenant n°1 à passer avec l'Entreprise LELONG et FILS dans le cadre du marché pour les travaux de rénovation de la salle Saint-Sébastien pour un montant de $7\,141.53 \in H.T.$ ce qui porte le marché à $16\,412.41 \in H.T.$

II. INFORMATIONS DIVERSES

Association des propriétaires lotissement Le Clos des Rosées

M Le Maire donne lecture du courrier de l'association des propriétaires du lotissement Le Clos des Rosées reçu le 12 novembre 2018. La mise en place de panneau du type B52 seront mis en place prochainement afin de limiter la vitesse dans ce secteur.

Service commun

Un mail provenant du Pôle de Proximité de Douve et Divette est arrivé ce jour en mairie concernant la création d'un service commun pour assumer, à partir du 1^{er} janvier 2019, la compétence « petite enfance ». Cette question sera développée lors du prochain conseil municipal.

Séance levée à 21 heures 20

Prochaine séance: lundi 10 décembre 2018

Publié et affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le 13/11/2018 Le Maire, Jacky MARIE

MARIE Jacky	LACOTTE Bruno
PICOT André	LEMONNIER Eveline
GROULT Sylvie	LOHIER Florence
RENET Hubert	LE GOUPIL Guillaume
FONTAINE Isabelle	PERAUDEAU Mathilde
COUPPEY Pascal	
HORTIZ Francis	

olié et affiché conformément à l'article L2121-25 du 0	Code Général des Collectivités Territorial
	Le 13/11/2018
	Le Maire, Jacky MARIE
	·